

**Comité exécutif du Programme  
du Haut-Commissaire**

Distr. restreinte  
6 mars 2024  
Français  
Original: anglais et français

**Comité permanent  
Quatre-vingt-neuvième réunion**

---

## **Mise à jour sur les opérations du HCR dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord**

### **A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements**

En 2023 dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, le HCR a fait face à de multiples crises, dont des catastrophes naturelles et des conflits nouveaux et en cours. Il s'agit notamment du tremblement de terre ayant frappé la République arabe syrienne et la Türkiye, de la grave inondation ayant eu lieu en Libye, des déplacements en Égypte résultant du conflit au Soudan, ainsi qu'en Mauritanie du fait de l'accroissement de l'insécurité au Mali. La guerre qui se déroule à Gaza continue d'entraîner des répercussions généralisées pour la paix et la sécurité dans la région, avec notamment l'intensification des affrontements transfrontaliers entre Israël et le Liban, qui a provoqué le déplacement de plus de 80 000 personnes, et des attaques perpétrées contre des navires commerciaux en mer Rouge.

Dans ce contexte, la région a connu en 2023 une augmentation du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR. L'enregistrement des nouveaux cas a augmenté pour atteindre 63 %, surtout en raison des afflux du Soudan. Le Liban et la Jordanie demeurent les principaux pays d'accueil, suivis de l'Égypte et de l'Iraq, la République arabe syrienne étant le principal pays d'origine. Dans le même temps, il y a eu une diminution du nombre de déplacés internes en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen.

#### *Situation en Syrie*

Entrée dans sa 13<sup>e</sup> année, la crise en République arabe syrienne demeure la plus importante en termes de mouvements de populations, avec plus de 12 millions de personnes déplacées de force à travers la région. Les pays voisins d'Égypte, d'Iraq, de Jordanie, du Liban et de la Türkiye continuent d'abriter près de 6 millions de Syriens, et les conditions socio-économiques se sont détériorées tandis que les populations deviennent de plus en plus vulnérables dans beaucoup de localités.

Le HCR et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont continué de codiriger le Plan régional réfugiés et résilience, en réponse à la crise des réfugiés syriens, avec un accent sur la protection des personnes, la promotion des solutions durables, la contribution à une vie digne et le renforcement des capacités locales et nationales, avec une réponse à long terme orientée vers des solutions. En exécution de ce plan, un groupe de travail régional pour le plaidoyer a été mis en place afin de renforcer le plaidoyer stratégique commun, d'améliorer la mobilisation des ressources (compte tenu de la diminution des financements) et de multiplier les possibilités de promouvoir des politiques inclusives pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil dans les pays couverts.

À la suite du tremblement de terre de février 2023, les besoins humanitaires à l'intérieur de la République arabe syrienne se sont multipliés. Environ 16,7 millions de personnes

avaient besoin d'assistance, contre 15,3 millions en 2023. La détérioration de la situation économique a aussi constitué un facteur, avec l'effondrement de bon nombre de services essentiels, les pénuries des produits de première nécessité et une importante dépréciation de la monnaie nationale. En dépit de cette situation, les financements pour la crise des réfugiés syriens ont diminué, contribuant ainsi à aggraver la détérioration du cadre de protection et à accroître la pression sur les gouvernements et les communautés d'accueil.

Au second semestre de 2023, le conflit armé dans le nord-ouest et le nord-est de la République arabe syrienne s'est aggravé, provoquant des déplacements et la perturbation des services essentiels. Les hostilités à Idlib ont atteint le niveau le plus critique depuis 2019. En 2024, l'opération de secours transfrontalière demeurera essentielle pour satisfaire les besoins d'environ 4,1 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie.

En dépit d'un certain nombre d'initiatives politiques menées en 2023, les conditions en République arabe syrienne ne sont pas encore favorables pour que les retours volontaires à grande échelle puissent être facilités. On sait qu'environ 37 500 réfugiés sont retournés en 2023, ce qui représente une diminution par rapport aux 51 000 réfugiés qui avaient choisi de rentrer en 2022.

En 2024, le HCR soutiendra les solutions et le relèvement rapide à l'intérieur de la République arabe syrienne pour les déplacés internes et les personnes retournées. Les efforts porteront sur le renforcement de la résilience des communautés par une approche axée sur les régions, la promotion de la durabilité des retours et la réintégration. Dans la région, le HCR s'efforcera d'améliorer la protection, l'inclusion et les moyens d'existence et plaidera pour des solutions.

#### *Situation en Iraq*

En Iraq, le HCR renforce la capacité des systèmes nationaux d'améliorer le cadre de protection pour les personnes déplacées ou apatrides. L'objectif est de mieux équiper les communautés pour qu'elles puissent atténuer les risques de protection et avoir accès aux solutions, en renforçant leur résilience.

Environ 1,1 million d'Iraqiens continuent d'être des déplacés internes, dont près de 160 000 résidant dans 23 camps dans la région du Kurdistan iraquien. Au nom de la communauté humanitaire, le HCR dirige les activités de solution pour les déplacés internes dans les camps, en coopération avec le Gouvernement iraquien et le Gouvernement régional du Kurdistan, conformément aux trois solutions du Cadre de solutions durables pour les déplacés internes du Comité permanent interorganisations. Le HCR aide le Ministère de l'intérieur à assurer l'accès aux documents d'état civil. Il a plaidé avec succès pour l'évaluation de la possibilité pour les populations des camps d'être incluses dans le filet national de sécurité sociale.

En janvier 2024, le Premier ministre d'Iraq a pris la décision de fermer 23 camps d'ici fin juillet 2024. Il faudra pour ce faire une coordination avec le Gouvernement régional du Kurdistan. Il faudra aussi fournir aux déplacés internes des informations leur permettant de faire un choix libre, y compris sur l'intégration locale au cas où ils ne souhaiteraient pas retourner chez eux.

Plus de 200 000 réfugiés et demandeurs d'asile iraqiens vivent dans les pays voisins. Le HCR continuera d'aider les réfugiés iraqiens de la région par des possibilités de réinstallation dans des pays tiers.

#### *Afrique du Nord*

En 2023, les groupes les plus importants en qualité de demandeurs d'asile dans la région étaient originaires du Soudan (75 %), du Soudan du Sud (6 %) et de la République arabe syrienne (6 %). Parmi eux, 39 % étaient des enfants tandis que 32 % étaient des femmes.

Avec des conflits nouveaux et prolongés affectant la région, le HCR observe de plus en plus des mouvements secondaires de réfugiés vers l'Afrique du Nord et à l'intérieur de celle-ci, ainsi qu'à travers la mer Méditerranée vers l'Europe, en particulier du Soudan. Avec ses partenaires, le HCR renforce la communication avec les personnes en déplacement afin de les conseiller sur les risques liés aux mouvements secondaires irréguliers, ainsi que sur les moyens alternatifs de protection et d'assistance.

Les mouvements par mer de l'Afrique du Nord vers l'Europe se sont poursuivis, avec la multiplication presque par quatre en 2023 du nombre d'arrivées en Italie en provenance de la Tunisie et une augmentation de 20 % du nombre d'arrivées en Italie en provenance de Libye. Les traversées de la Méditerranée vers l'Espagne ont augmenté de 19 % tandis que les arrivées dans les îles Canaries ont plus que doublé, la plupart des personnes étant parties d'Afrique de l'Ouest. Les arrivées au Yémen par voie maritime ont également augmenté de 33 %.

On sait qu'environ 2 670 réfugiés et migrants sont morts en 2023 en essayant de traverser la Méditerranée. En outre, 887 autres personnes sont mortes en essayant d'atteindre les îles Canaries. Le HCR continue de travailler avec les autorités et les partenaires concernés pour mettre en œuvre sa stratégie régionale axée sur les itinéraires afin d'améliorer l'accès à la protection et aux solutions au premier point de rencontre. La stratégie prévoit des mesures à court terme pour satisfaire les besoins immédiats et effectuer des interventions à plus long terme en vue d'améliorer l'accès aux systèmes nationaux de protection.

En **Égypte**, depuis avril 2023 que la dernière vague du conflit a commencé au Soudan, le HCR a enregistré 140 000 réfugiés soudanais. Il fournit protection et assistance aux réfugiés enregistrés. Environ 54 500 personnes vulnérables ont déjà reçu l'assistance d'urgence en espèces. Le HCR a par ailleurs fourni au Croissant-Rouge égyptien des produits de première nécessité et de l'eau devant être transportés à Gaza. Il facilite aussi la formation pour la protection des volontaires du Croissant-Rouge égyptien déployés à la frontière.

Vers fin 2023, la **Mauritanie** a reçu un afflux d'environ 55 000 personnes déplacées du Mali en raison de l'instabilité politique associée au retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Actuellement, il y a 104 000 réfugiés au camp de Mbera et 49 000 en zones urbaines à Hodh Chargui, ainsi qu'environ 7 600 réfugiés et demandeurs d'asile à Nouakchott et à Nouadhibou. Le HCR assure la prise en charge psychosociale et fournit de l'assistance en espèces, des kits d'hygiène et d'autres produits de première nécessité. Il soutient les structures communautaires et assure l'accès aux services essentiels comme les soins de santé, les abris d'urgence, l'éducation et les installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

En **Libye**, le nombre total de personnes déplacées est tombé de 135 000 en juillet 2023 à 54 000 en décembre 2023. Malgré un environnement opérationnel restrictif, le HCR est engagé à continuer de fournir la protection aux personnes déplacées au niveau de ses centres d'accueil communautaires et d'offrir de l'assistance vitale dans les centres de détention et aux lieux de débarquement. En 2024, il continuera de soutenir la relocalisation des personnes déplacées de force du Niger au Rwanda, grâce au mécanisme de transit d'urgence.

En **Algérie**, environ 12 000 réfugiés et demandeurs d'asile sont enregistrés auprès du HCR. La situation actuelle au Mali pourrait engendrer un afflux dans le sud. Le HCR œuvre en faveur d'un plus grand appui financier pour les réfugiés sahraouis dans les camps près de Tindouf, conformément au Plan de réponse pour les réfugiés sahraouis piloté par les Nations Unies, qui a besoin de 214 millions de dollars E.-U. pour fournir l'assistance humanitaire dans les camps en 2024 et 2025. Il contribue aussi des ressources et de l'expertise pour renforcer la capacité d'enregistrement individuel et de documentation.

Au **Maroc**, environ 19 000 réfugiés et demandeurs d'asile sont enregistrés auprès du HCR qui assure les services vitaux de protection comme l'enregistrement, la détermination du statut de réfugié, l'assistance juridique et le logement d'urgence.

Même s'il s'agit principalement d'un pays de transit, environ 15 000 réfugiés et demandeurs d'asile sont enregistrés auprès du HCR en **Tunisie**. Le HCR est prêt à soutenir les autorités dans la mise au point d'une approche globale et durable de gestion de l'asile dans le contexte des mouvements mixtes.

#### *Conseil de coopération du Golfe*

Les activités de mobilisation de ressources se sont poursuivies à travers la région dans les pays du Conseil de coopération du Golfe, permettant de collecter 90,3 millions de dollars E.-U. à décembre 2023. Ce montant comprend les contributions des secteurs public et privé.

#### *Israël*

Israël abrite environ 26 700 réfugiés et demandeurs d'asile issus principalement d'Érythrée et du Soudan. En outre, environ 30 000 Ukrainiens en Israël ont besoin de la protection internationale. Le HCR assure l'accès aux droits et aux services essentiels pour les demandeurs d'asile et soutient les autorités et d'autres parties prenantes pour la détermination du statut de réfugié et le traitement des cas individuels.

#### *Yémen*

Après pratiquement 10 ans de conflit dévastateur et incessant, plus de 21,6 millions de Yéménites (les deux tiers de la population) dépendent de l'aide humanitaire. En 2023, le nombre de personnes déplacées dans leur propre pays a augmenté pour se situer à plus de 4,5 millions. Le pays continue aussi d'abriter environ 72 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement d'Éthiopie et de Somalie. Le HCR demeure l'unique organisation internationale protégeant et assistant les réfugiés au Yémen. À la mi-2023, l'enregistrement des réfugiés par les autorités a repris dans le nord, après avoir été suspendu depuis 2016.

La fourniture de l'assistance juridique, y compris pour les documents d'état civil et l'enregistrement, bénéficiera de la priorité, et ce, en plus de la prise en charge psychosociale et de l'orientation des cas de vulnérabilité vers les services spécialisés. L'assistance en espèces demeurera un outil important de protection même si le nombre de bénéficiaires a diminué en raison de l'insuffisance des financements. Si les solutions durables demeurent insaisissables, la reprise du programme de rapatriement volontaire du HCR pour les réfugiés somaliens aidera environ 2 500 réfugiés et demandeurs d'asile à retourner chez eux en 2024. En 2023, plus de 1 400 personnes sont retournées volontairement par bateau.

## **B. Progrès et défis par domaine d'impact en 2023 et plans mis à jour pour 2024**

### *Créer un environnement de protection favorable*

En 2023, plus de 323 000 personnes étaient nouvellement enregistrées auprès du HCR dans la région, ce qui représente une augmentation de 62 % par rapport à 2022, surtout en raison du conflit au Soudan. Parmi ces personnes, 53 % étaient de sexe masculin et 51 % âgés entre 15 et 49 ans. En Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen, le nombre de déplacés internes a légèrement diminué.

Dans 17 des 18 pays de la région, le HCR a continué de procéder à la détermination du statut de réfugié en vertu de son mandat. Cette détermination demeure un outil crucial de protection, permettant d'assurer l'accès aux droits et à l'assistance, et de faciliter les solutions. Le HCR a publié des orientations-pays pertinentes et des informations sur le

pays d'origine à l'intention des responsables de la détermination du statut de réfugié, notamment des informations à jour sur le pays d'origine relatives aux possibilités de relocalisation et de fuite à l'intérieur de l'Iraq. En janvier 2024, la version à jour des considérations sur la protection internationale relatives à l'Iraq a été publiée, tandis que les informations sur le pays d'origine relatives à la situation des réfugiés palestiniens au Liban seront publiées en 2024.

En 2024, le HCR continuera de prendre diverses mesures pour prévenir et réduire les cas d'apatridie, et identifier et protéger les apatrides. Ces mesures consistent notamment à fournir de l'assistance juridique, à aider les autorités compétentes à délivrer les documents d'état civil, à mener des études afin d'éclairer les interventions axées sur des preuves, à renforcer les capacités et à effectuer des plaidoyers.

Le HCR offrira à son personnel, à ses partenaires et aux organisations communautaires des possibilités d'apprentissage en matière de localisation et de redevabilité envers les personnes affectées. Des outils numériques et des canaux de communication permettront d'accroître la sensibilisation des diverses catégories de personnes relevant de la compétence du HCR, compte tenu des dimensions âge, genre et diversité. Des subventions seront accordées à des organisations communautaires et de base. Des réseaux communautaires de protection sur le plan régional seront soutenus dans la responsabilisation des communautés. L'accès aux systèmes de protection sociale pour les personnes ayant des besoins spécifiques sera encouragé, en collaboration avec les gouvernements et à travers la recherche et l'engagement communautaire.

#### *Réaliser les droits fondamentaux dans des milieux sains*

Dans la région, environ 2,3 millions de personnes d'âge scolaire relevant de la compétence du HCR sont affectées par des défis de protection complexes, la déperdition scolaire et la limitation des perspectives d'emploi. En outre, tous les niveaux d'éducation connaissent un écart lié au sexe en faveur du sexe masculin. Il existe une dimension genre de la rétention, car le taux d'inscription de filles réfugiées diminue au fur et à mesure qu'elles progressent dans les systèmes éducatifs. Pour faire face à cette situation, le HCR collabore avec des gouvernements et des partenaires pour lever les obstacles à l'accès à l'éducation, notamment par des modalités d'apprentissage hybrides et à distance, et soutenir le retour sûr à l'école ainsi que la rétention grâce à des programmes de rattrapage. La région a réalisé d'importants progrès en matière d'enseignement postsecondaire. Près de 111 500 étudiants réfugiés sont inscrits dans l'enseignement postsecondaire, notamment grâce à l'appui de l'Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI) et à d'autres programmes de bourses. Dans certains pays, les réfugiés ont accès à d'autres possibilités de formation après les études secondaires ainsi qu'à la formation technique et professionnelle, même si la participation est limitée en raison des frais élevés, d'obstacles liés à la langue et des restrictions administratives.

Environ 900 000 personnes ont dirigé ou ont pris part à des activités de protection communautaire visant à satisfaire les besoins croissants de protection dans la région. Il s'agit notamment d'activités de sensibilisation visant à renforcer la protection de l'enfant et de lutter contre les violences liées au genre, de protéger les personnes en situation de handicap, d'améliorer la cohésion sociale, de promouvoir la coexistence pacifique et de fournir une aide communautaire par les pairs. En 2024, les opérations du HCR et ses partenaires renforceront les mécanismes de redevabilité et assureront la promotion de l'inclusion et de l'autonomie.

À fin septembre 2023, plus de 74 000 enfants en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Türkiye ont bénéficié de services spécialisés, tandis que plus de 78 000 ont participé au programme structuré de protection de l'enfant et de prise en charge psychosociale. Près de 15 000 hommes et femmes ont bénéficié de l'appui à la parenté. Avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la collaboration s'est traduite par le déploiement du Cadre de collaboration stratégique UNICEF-HCR. Elle s'est poursuivie sur l'initiative

« *No Lost Generation* » visant à soutenir les jeunes et les enfants affectés par la crise syrienne.

*Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité entre les sexes*

Le HCR demeure engagé à veiller à la responsabilisation des communautés, à améliorer la cohésion sociale et à renforcer la participation des personnes relevant de sa compétence à la prise des décisions affectant leurs vies. Le partenariat *PROSPECTS*<sup>1</sup> soutient les mesures positives de protection dans la région, contribuant à l'inclusion et à la participation des personnes relevant de la compétence du HCR et assurant la promotion de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique. Des subventions spéciales ont permis de responsabiliser les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap en Iraq, en Jordanie, en Mauritanie, au Maroc, en Tunisie et au Yémen. En 2024, une meilleure coordination avec des partenaires des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, des institutions nationales, la société civile et des organisations communautaires permettra de mieux promouvoir la cohésion sociale et l'autonomie.

Un outil numérique de participation a permis d'améliorer l'analyse qualitative de la protection en Algérie, en Égypte, en Mauritanie, au Maroc et en Iraq, et de faciliter la participation de 13 000 membres de communautés à la préparation, à l'exécution et au suivi des programmes, de 6 250 femmes et filles et de 700 personnes en situation de handicap et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR à des dialogues structurés. Des centres d'appels en Égypte, en Jordanie, au Liban et en Libye ont répondu à plus d'un million d'appels, permettant ainsi d'améliorer la participation des communautés. Dix-huit nouveaux membres ont adhéré au Réseau communautaire de protection qui aide à identifier les nouveaux risques de protection et à y faire face. Les solutions numériques et les canaux de communication bidirectionnels continueront d'être encouragés afin d'accroître la participation et d'améliorer l'analyse de protection axée sur des preuves. La responsabilisation, le leadership des communautés et des organisations dirigées par des réfugiés, des jeunes et des femmes ainsi que la coordination avec celles-ci se poursuivront grâce au Réseau communautaire de protection sur le plan régional tandis qu'un appui financier et technique ciblé sera fourni à ses membres.

La prévention et la lutte contre les violences liées au genre, ainsi que l'atténuation de celles-ci, demeurent une priorité pour la région. En 2023, plus de 27 900 personnes ayant survécu aux violences liées au genre ou exposées aux risques y relatifs ont bénéficié des services d'intervention grâce au Plan régional réfugiés et résilience pour les réfugiés syriens en Égypte et au Liban. Malgré les efforts ainsi fournis, les obstacles à l'accès aux soins de santé, à la protection et à la justice empêchent bon nombre de survivants de bénéficier de l'aide dont ils ont besoin. Parmi les autres obstacles, il y a les lacunes légales et politiques, les capacités limitées des institutions, l'inadéquation et l'insuffisance des services, les craintes de stigmatisation et de représailles, et l'absence de confiance aux services.

Les financements de l'initiative *Safe from the Start* ont permis de renforcer les mesures de prévention et de lutte contre les violences liées au genre. Un soutien spécifique a été apporté à cette fin aux opérations en Iraq et en République arabe syrienne, grâce au déploiement temporaire d'un membre du personnel itinérant chargé de régler cette question.

*Trouver des solutions*

En 2023, le HCR a présenté les cas de plus de 25 700 réfugiés de la région pour la réinstallation, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2022. En outre,

---

<sup>1</sup> Connu sous le nom de *PROSPECTS*, ce partenariat financé par les Pays-Bas (Royaume des) regroupe la Société financière internationale, l'Organisation internationale du travail, le HCR, l'UNICEF et la Banque mondiale en vue d'améliorer l'accès à l'emploi et aux possibilités de moyens d'existence pour les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil.

les dossiers d'environ 16 800 réfugiés de la région en Türkiye ont été présentés pour la réinstallation. Environ 848 000 réfugiés dans la région et en Türkiye ont besoin d'être réinstallés en 2024.

En 2024, le HCR continuera d'aider à sauvegarder le processus de réinstallation en assurant le contrôle dans ce domaine. Il mettra en œuvre la politique à jour de lutte contre la fraude, maintiendra sur le plan régional la communauté de pratique pour l'intégrité et élargira le groupe de travail sur l'intégrité au niveau régional.

À la suite d'une recommandation clé du Groupe de contact régional sur les voies complémentaires, le HCR et ses partenaires ont établi dans un certain nombre de pays des structures locales de coordination. Les groupes de travail sur le plan local contribuent à élargir les réseaux, à inventorier les services et à améliorer les échanges d'informations afin d'accroître l'accès aux voies complémentaires.

Entre 2016 et novembre 2023, environ 389 000 réfugiés syriens sont retournés chez eux en provenance d'Égypte, d'Iraq, de la Jordanie, du Liban et de la Türkiye. Par rapport à 2022, il y a eu une diminution en 2023 de plus de 10 000 personnes retournées en République arabe syrienne, et la moyenne mensuelle des retours en 2023 est tombée à 3 100 personnes, alors qu'elle était de 4 300 en 2022. Même si le nombre de personnes retournées est inférieur au niveau d'avant la pandémie, le HCR et ses partenaires ont maintenu ou renforcé les mesures de préparation et de planification des retours, guidés par la Stratégie globale de protection et de solutions et le Pacte mondial sur les réfugiés. En République arabe syrienne, le HCR fournit aux réfugiés retournés et à d'autres personnes vulnérables l'assistance humanitaire et d'autres services, grâce à un réseau de centres communautaires. Par ailleurs, un dialogue est en cours avec le Gouvernement de la République arabe syrienne pour lever les obstacles au retour volontaire.

*Mobiliser des appuis publics, politiques, financiers et opérationnels par des partenariats stratégiques*

Grâce à l'appui mobilisé par une série d'événements organisés par le HCR en préparation du Forum mondial sur les réfugiés de 2023 et lors de son déroulement, le HCR continuera de promouvoir la protection des personnes déplacées de force et d'encourager des politiques inclusives. Seront indispensables à cet égard, la création d'un espace de dialogue entre diverses parties prenantes et la mise en œuvre des engagements pris au Forum mondial sur les réfugiés.

En droite ligne des efforts du HCR en matière de localisation, la participation des organisations locales de la société civile a été une priorité en 2023 lors des consultations régionales avec les organisations non gouvernementales. Le travail dans ce domaine se poursuivra en 2024, en préparation des consultations mondiales avec les organisations non gouvernementales. Les organisations de la société civile et les organisations dirigées par des réfugiés ont été fortement représentées au Forum mondial sur les réfugiés de 2023. Elles ont participé à plusieurs engagements multipartites traduisant ainsi le rôle de premier plan qu'elles jouent dans la fourniture de divers services pour satisfaire les besoins des personnes déplacées et de leurs communautés d'accueil à travers la région. Le HCR continue d'investir dans son partenariat avec la Ligue des États arabes afin de promouvoir la protection et l'inclusion des réfugiés, sur la base des annonces et promesses faites au Forum mondial sur les réfugiés par les États et d'autres parties prenantes au soutien des réfugiés et de leurs communautés d'accueil.

Le HCR s'efforce de renforcer la coopération pour le développement dans la région, notamment par une collaboration accrue avec la Banque mondiale en Égypte, en République arabe syrienne et au Yémen. En 2024, des ressources supplémentaires seront investies dans les activités de protection sociale, et des mesures seront prises pour améliorer l'inclusion socio-économique des réfugiés. Le HCR continuera aussi d'encourager l'inclusion des réfugiés dans les systèmes statistiques nationaux.

### **C. Information financière**

En octobre 2023, le Comité exécutif a approuvé le budget de 2024, chiffré à 2 341,8 millions de dollars E.-U. pour la région. Ce montant est inférieur au budget initial de 2023 qui était de 2 470,1 millions de dollars E.-U., ce qui représente une diminution de 5,2 %, qui s'explique par la diminution des budgets sur le plan mondial.

Au 31 janvier 2024, les besoins financiers de 2024 pour la région étaient financés à environ 12 %, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées.

---